



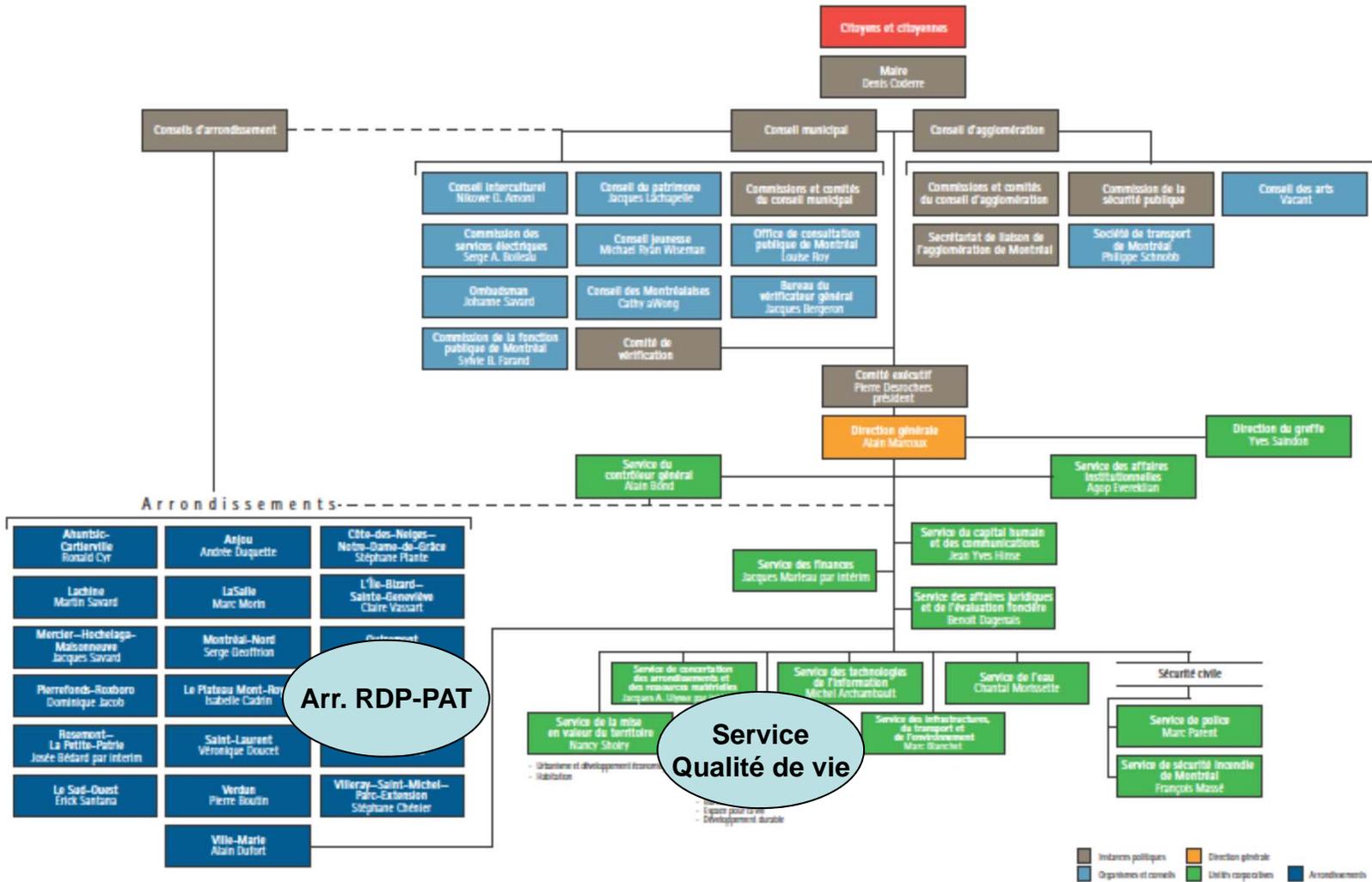
Comité de travail sur la revitalisation du boulevard Gouin

Direction des grands parcs et du verdissement

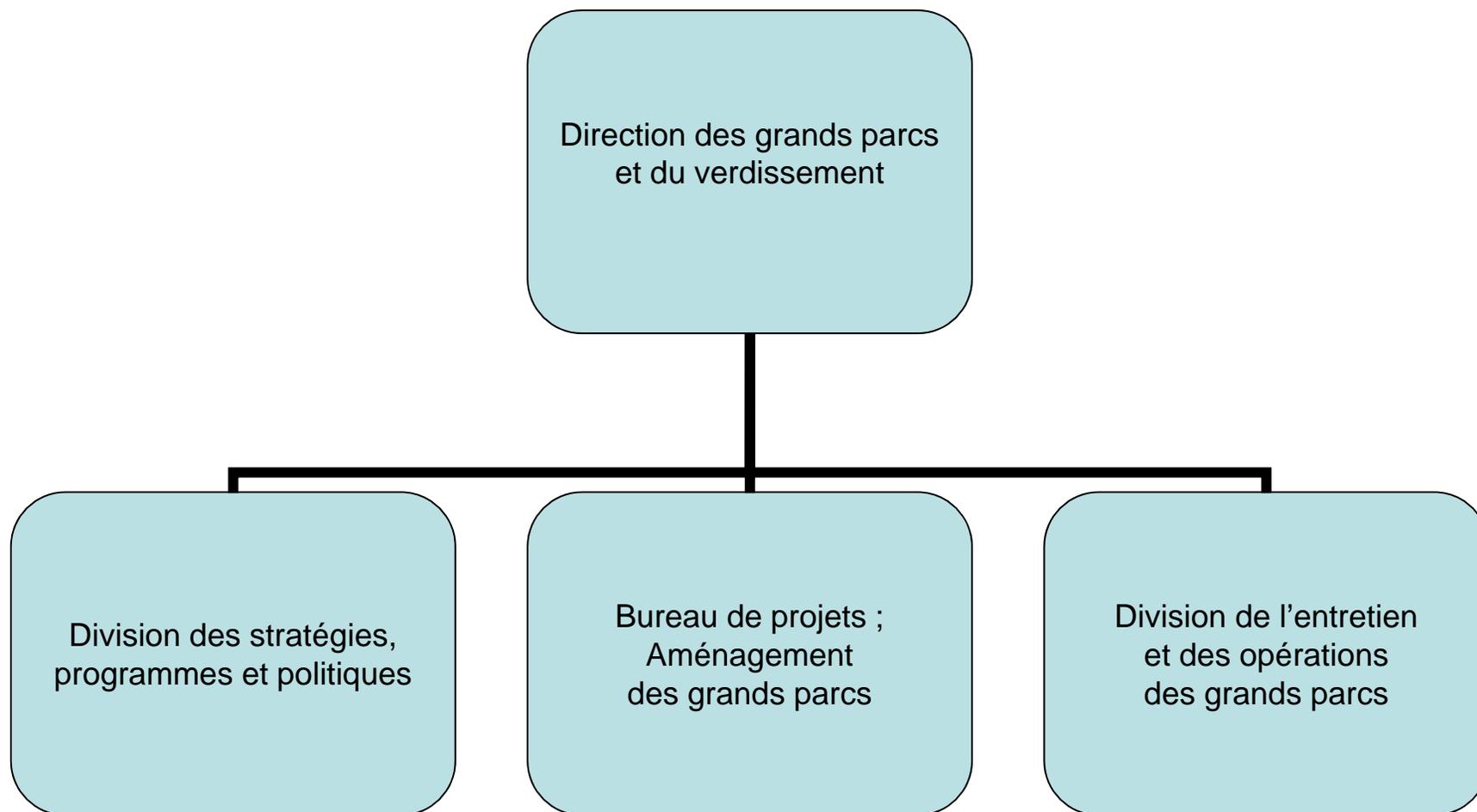
Rencontre du 23 janvier 2014

Montréal 

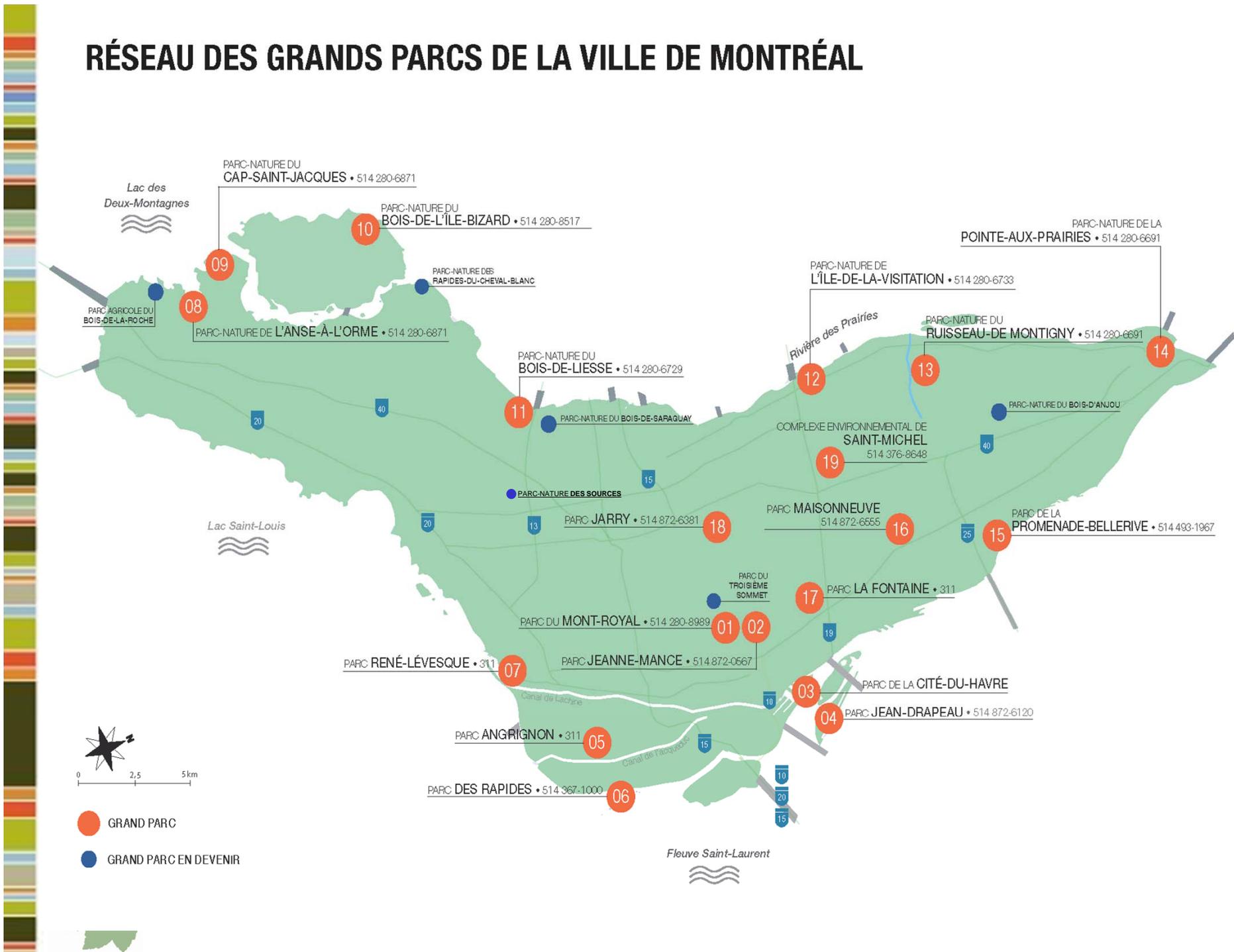




Service de la qualité de vie – Ville de Montréal



RÉSEAU DES GRANDS PARCS DE LA VILLE DE MONTRÉAL



La PPMVMN : Contexte et objectifs

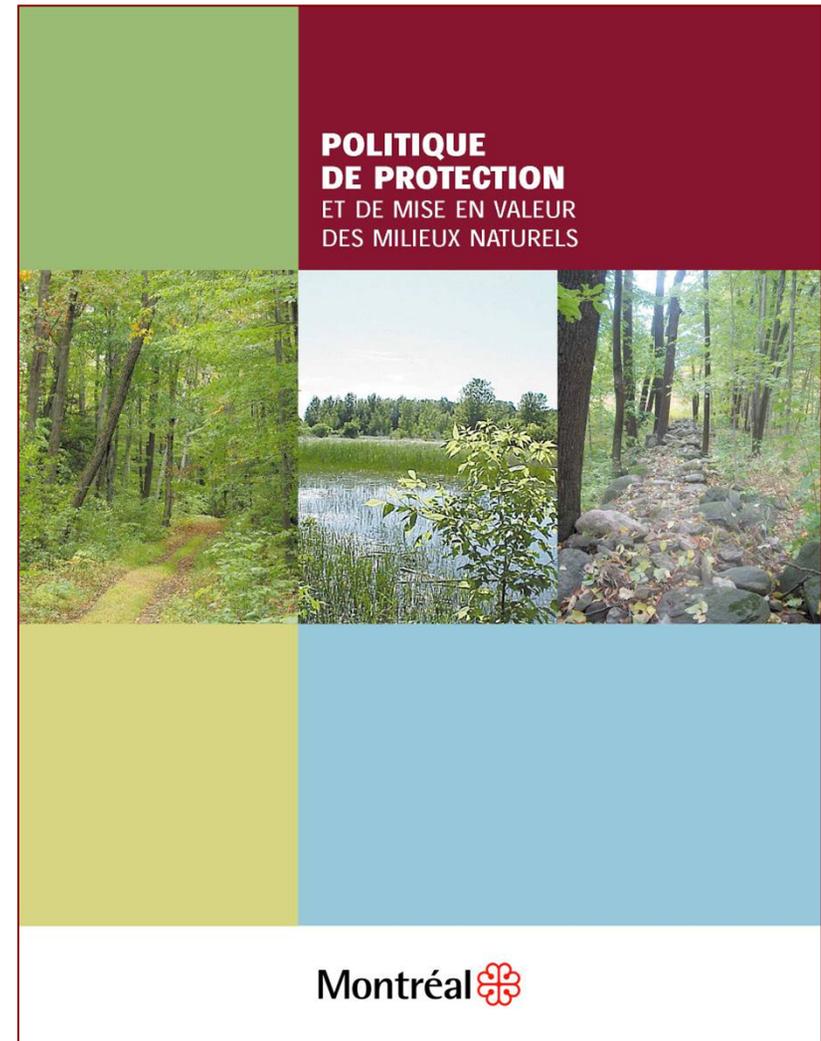
Après un moratoire de 10 ans sur l'acquisition de milieux naturels, la Ville adopte en 2004 sa **Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels**

Elle vise à :

Maximiser la biodiversité et augmenter la superficie des milieux naturels protégés

Assurer la pérennité des milieux naturels dans les parcs existants et favoriser la consolidation des écosystèmes

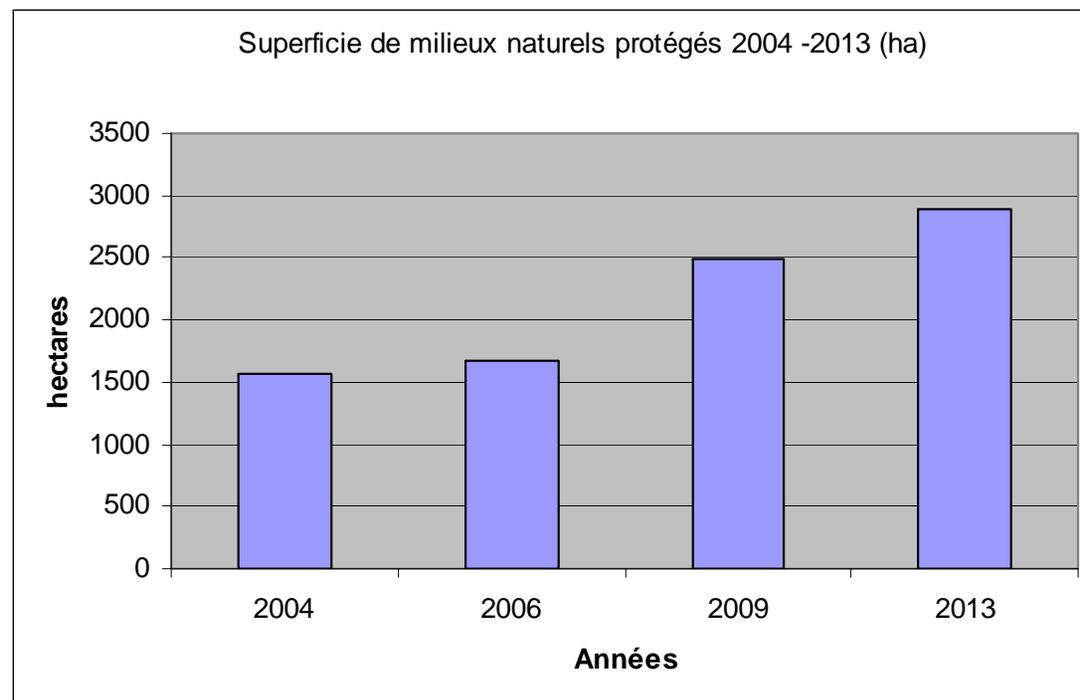
Favoriser une meilleure intégration des écosystèmes et des paysages naturels dans les milieux de vie



La PPMVMN : Le bilan en chiffres



- **Milieux naturels protégés :**
 - ❖ **2004 : 1 569 ha (3,1 %)**
 - ❖ **2013 : 2 885 ha (5,75%)**
- **Total des gains : 1 316 ha**





Création des écoterritoires

Les écoterritoires sont de vastes espaces comprenant des milieux naturels qui s'étendent sur plus de 15 hectares et où les actions de protection ont été jugées prioritaires;

Les écoterritoires sont reconnus au plan d'urbanisme;

La plupart des écoterritoires englobent déjà des grands parcs que les projets de conservation permettent d'agrandir;

L'aménagement des écoterritoires se base sur la mise en place de réseaux écologiques qui relient les pôles de biodiversité.



Les dix écoterritoires de l'agglomération de Montréal



Qu'est-ce que le plan concept d'un écoterritoire?

- **C'est un outil de planification qui permet :**
 - ❖ **D'aménager le territoire en tenant compte des projets de développement urbain et de la mise en valeur des milieux naturels d'intérêt**
 - ❖ **De favoriser les discussions entre les citoyens, les représentants d'organismes environnementaux et les promoteurs et de faire des choix éclairés lors de la prise de décision**

- **Objectifs visés par l'élaboration d'un plan concept :**
 - ❖ **Prévoir la meilleure utilisation possible des terrains de l'écoterritoire**
 - ❖ **Proposer une vision du « devenir » de l'écoterritoire en tant que patrimoine collectif**





Le plan concept

LA DÉMARCHE :

Étape 1 Connaissance du territoire

Étape 2 Atelier de consultation

Étape 3 Élaboration du plan concept préliminaire

Étape 4 Consultation publique

**Étape 5 Élaboration du
plan concept final**





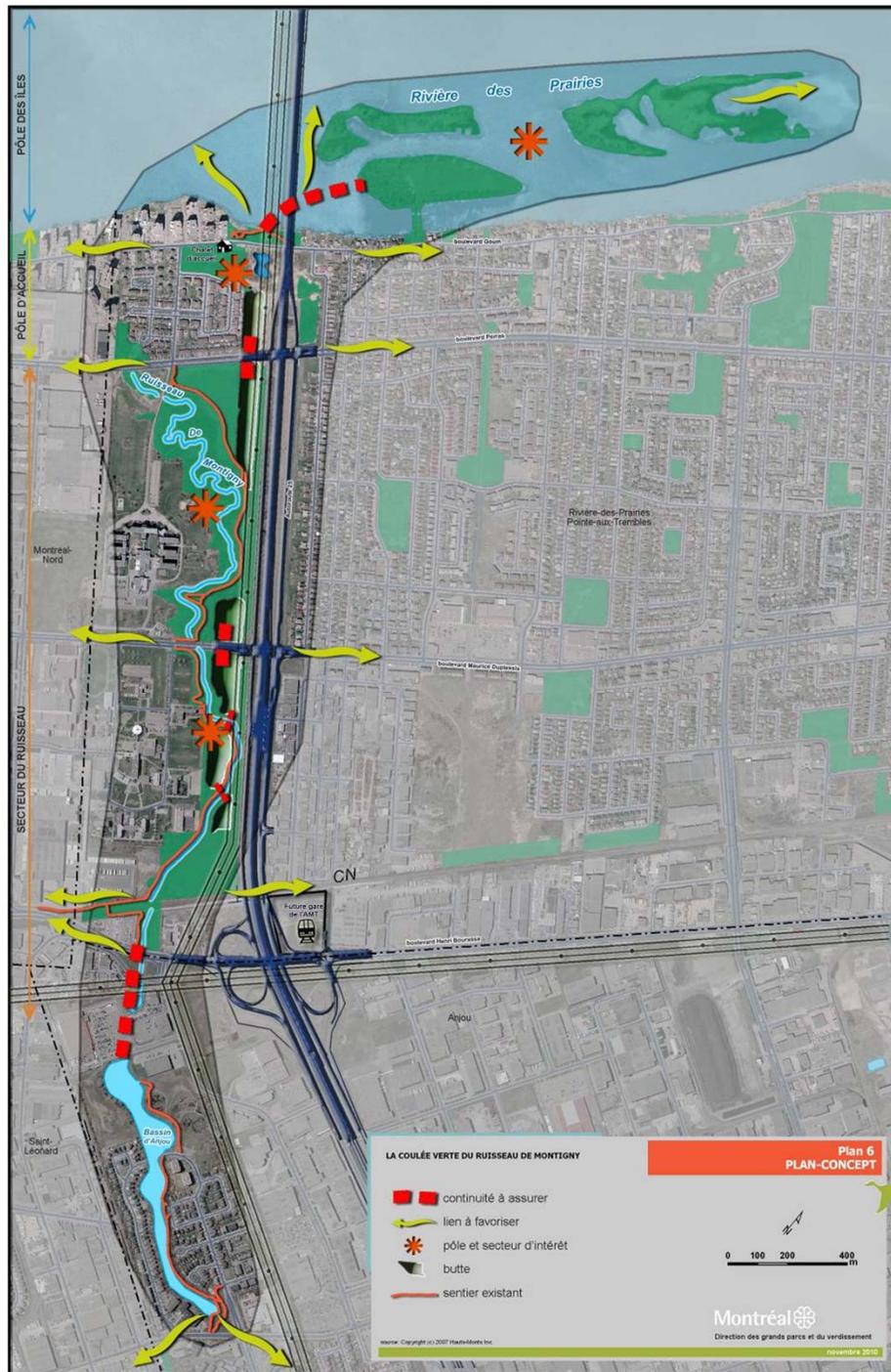
- **Plan concept de l'écoterritoire de la trame verte de l'Est :**
 - ❖ **Adopter au conseil d'arrondissement de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles**
 - ❖ **Le 6 février 2007 (Résolution CA07 30020022)**

 - **Plan concept de l'écoterritoire de la coulée verte du ruisseau De Montigny :**
 - ❖ **Adopter au comité exécutif de la Ville de Montréal**
 - ❖ **Le 26 janvier 2011 (Résolution CE11 0099)**
- **Disponible sur le Web: www.ville.montreal.qc.ca/grandsparcs**









LA COULÉE VERTE DU RUISSEAU DE MONTIGNY

Plan 6
PLAN-CONCEPT

- continuité à assurer
- lien à favoriser
- ✱ pôle et secteur d'intérêt
- butte
- sentier existant



Montréal
Direction des grands parcs et du verdissement
novembre 2010

source: Copyright © 2007 Hardsolabs Inc.

Le plan concept

Objectifs et pistes d'actions



SECTEUR DU RUISSEAU

OBJECTIFS :

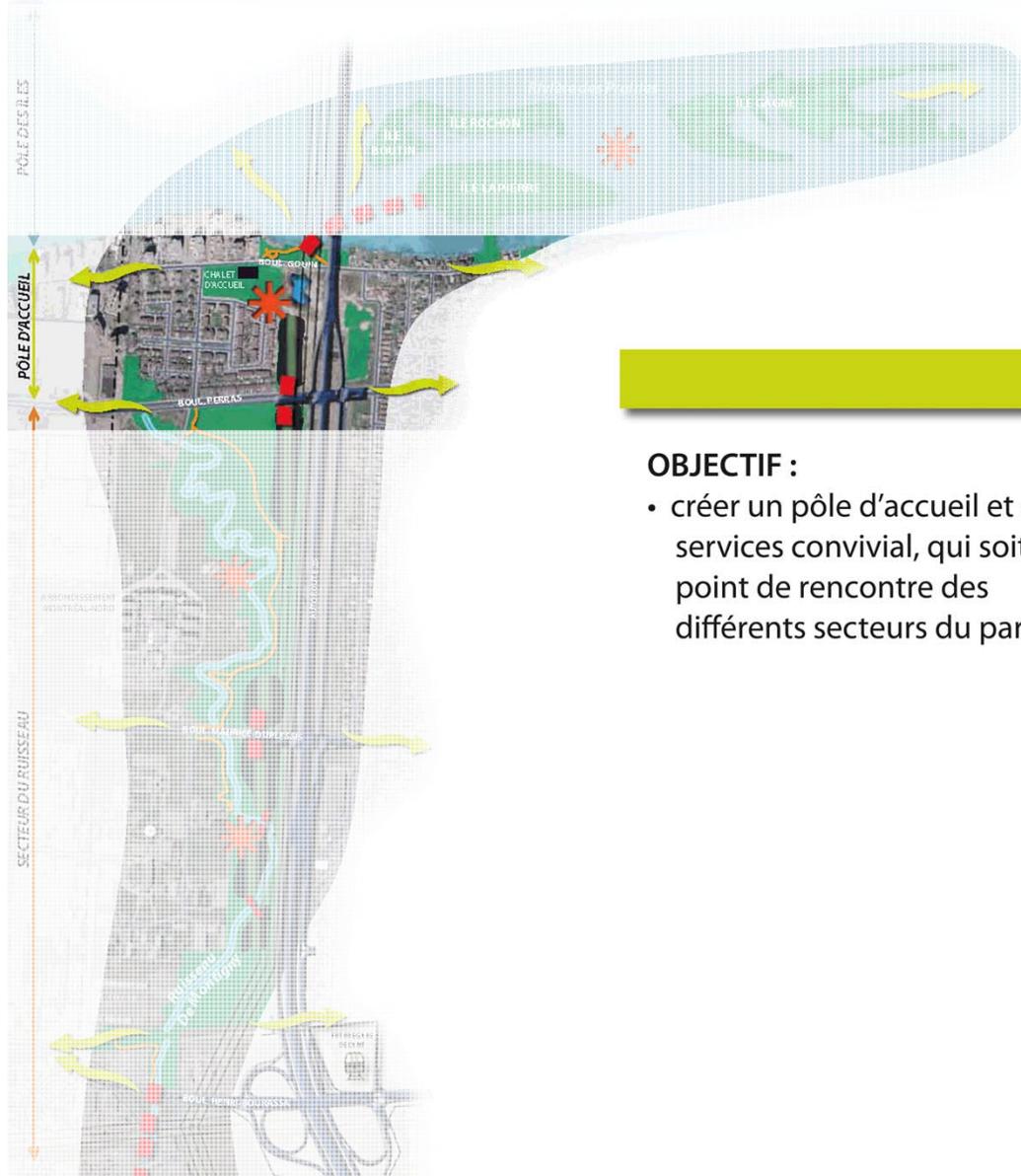
- valoriser le sentier actuel et intégrer les buttes dans le parc
- poursuivre les démarches visant à améliorer la qualité de l'eau du ruisseau

ACTIONS ENVISAGÉES :

- créer une diversité de milieux sur les buttes (prairie, forêt, friche arbustive), y aménager un nouveau sentier qui donnera accès à des perspectives visuelles variées
- mettre en valeur le sentier actuel et les haltes en améliorant les perspectives visuelles sur le ruisseau (les cascades et méandres, les strates géologiques) et en proposant des activités d'interprétation du patrimoine fossilifère

Le plan concept

Objectifs et pistes d'actions



PÔLE D'ACCUEIL

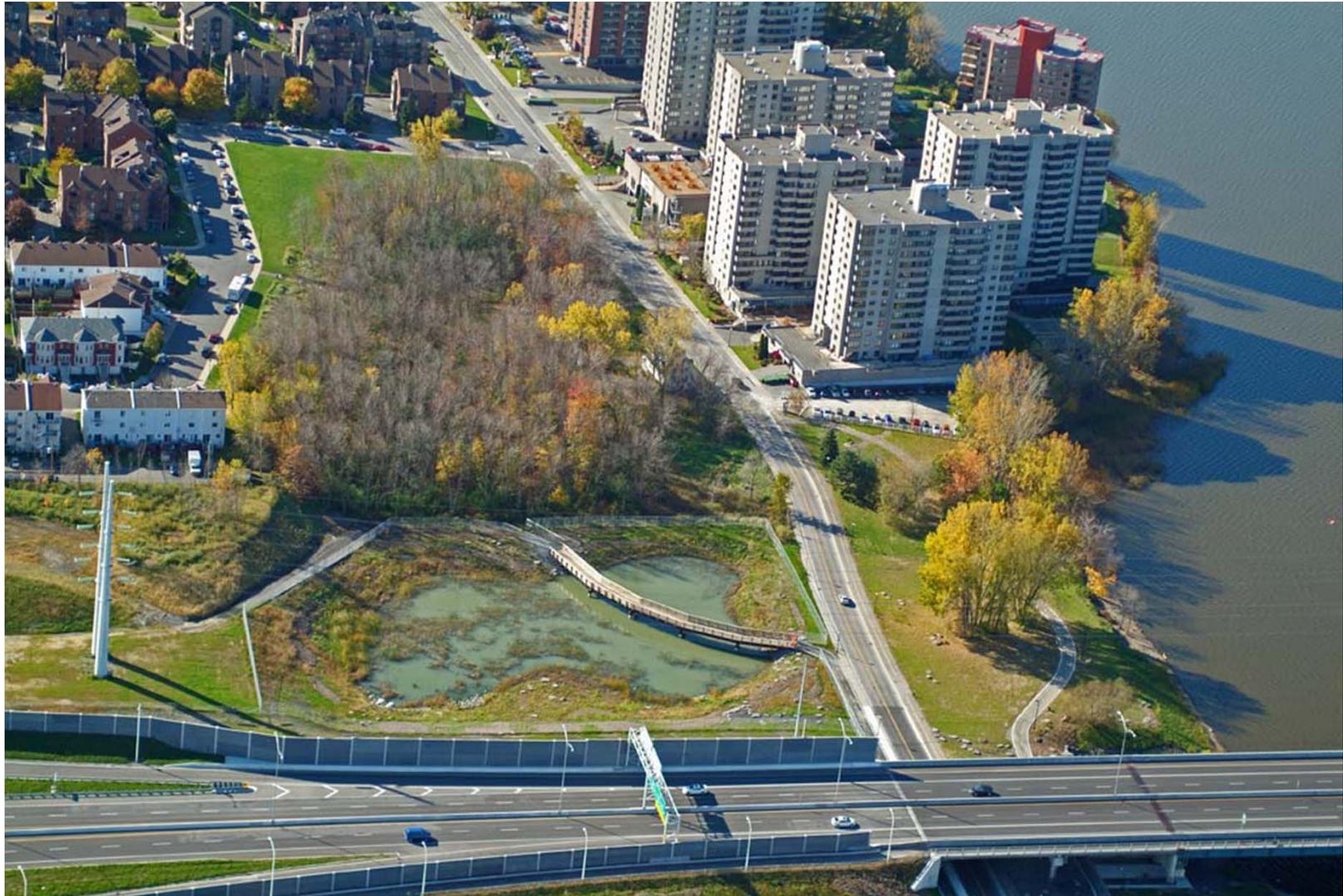
OBJECTIF :

- créer un pôle d'accueil et de services convivial, qui soit le point de rencontre des différents secteurs du parc

ACTIONS ENVISAGÉES :

- agrandir le parc-nature pour créer un pôle d'accueil de qualité
- aménager un chalet d'accueil
- aménager des sentiers, mettre en valeur l'accès à la rivière des Prairies, aménager les abords du nouveau bassin de rétention

Croisement du boulevard Gouin avec l'autoroute 25



Le pont de l'autoroute 25



Futur chalet d'accueil au Parc-nature du Ruisseau-De Montigny



Maison Émeril-Pépin

7110, boulevard Gouin Est

Construite en 1865

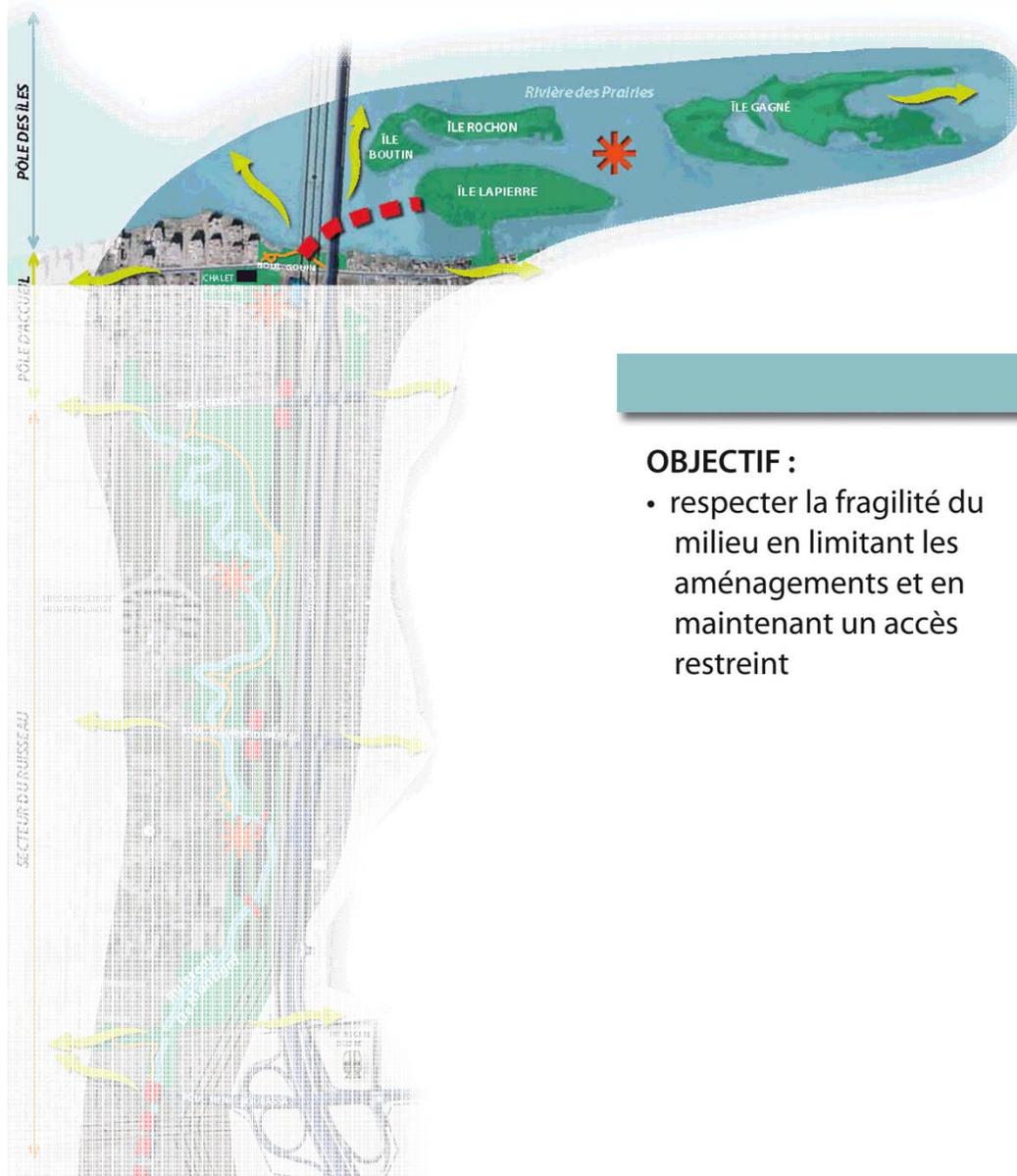


*Rénovation ?
Reconstruction ?*



Le plan concept

Objectifs et pistes d'actions



PÔLE DES ÎLES

OBJECTIF :

- respecter la fragilité du milieu en limitant les aménagements et en maintenant un accès restreint

ACTIONS ENVISAGÉES :

- procéder à un inventaire écologique et paysager des îles
- réaliser un plan d'aménagement privilégiant des interventions légères (sentier, aire de pique-nique) et axées sur la découverte des milieux naturels (faune, flore, fossiles)



Accès à l'île Lapierre





La trame verte de l'Est

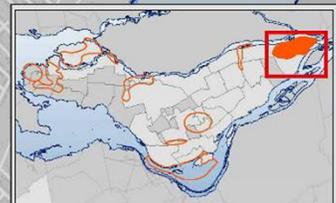
PARC-NATURE DE LA POINTE-AUX-PRAIRIES (secteur des Marais)

PARC-NATURE DE LA POINTE-AUX-PRAIRIES (secteur du Bois de l'Héritage)

ILE BONFOIN

Rivière-des-Prairies—
Pointe-aux-Trembles

Montréal-Est



2 - L'EST MONTRÉALAIS

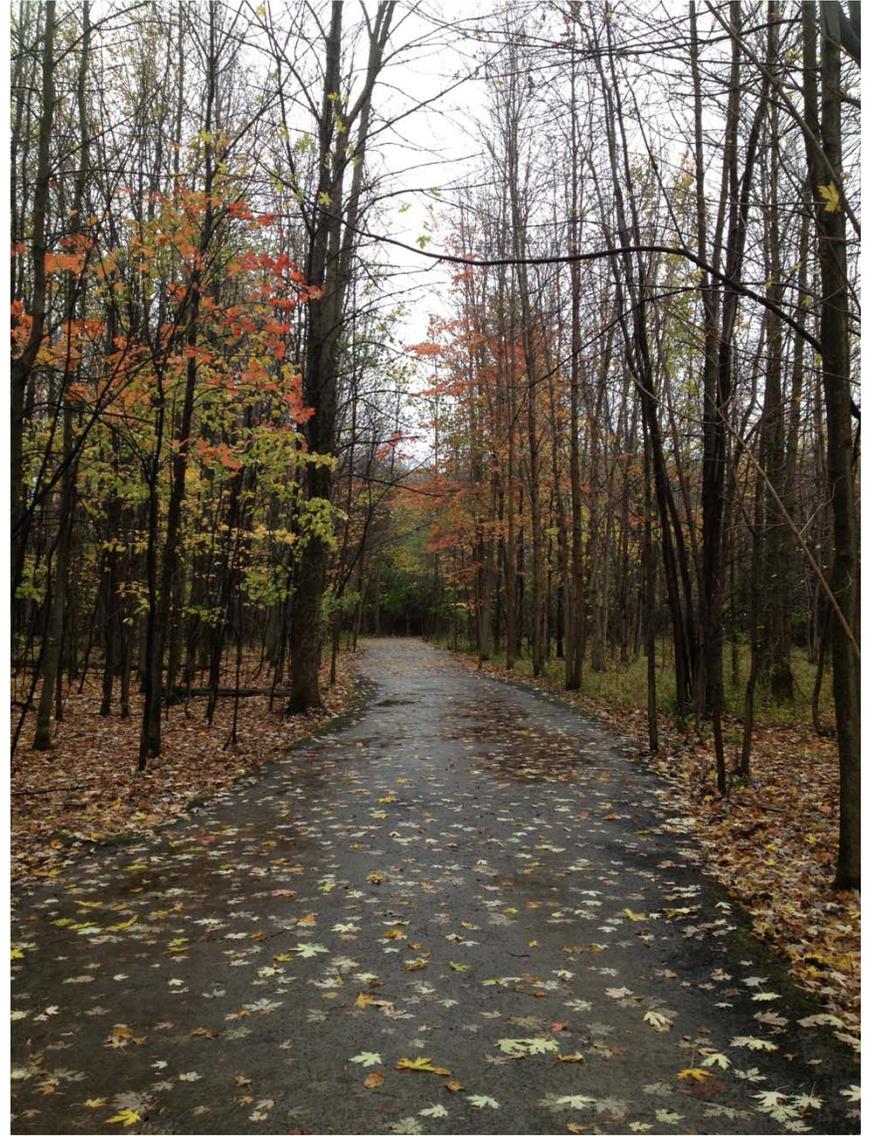
-  écoterritoire
-  milieu naturel intérieur protégé (grand parc et île Bonfoin)
-  autre milieu naturel intérieur protégé
-  milieu naturel intérieur en voie de protection
-  bois
-  milieu humide
-  cours d'eau
-  arrondissement et ville liée

Montréal 

Direction des grands parcs
et du verdissement

0 200 400 600 800
m







PLAN CONCEPT DE LA TRAME VERTE DE L'EST



Consolider les pôles écologiques

Constituer des corridors verts et bleus

Développer une vitrine verte

Renforcer les connexions entre les lieux d'intérêt

